

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## étique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8521 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AL HILALI HASSAN

Date de naissance : 29-07-68

Adresse : 12 RUE BALATIM MARITIM

APT 10 ESSA

Tél. : 0663565361 Total des frais engagés : 1500.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15 NOV 2020

Nom et prénom du malade : AL HILALI HASSAN Age : 52

Lien de parenté : 1 Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION MALADIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15 NOV 2020 Le : 09/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : AL HILALI HASSAN



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/20	CS	2	300,00 DHS	<i>Docteur LAHLOU - Dr. Lahoucine - Rhumatologue - 06 28 52 76 22 - 16/11/2024</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Najat Alimieh</b> <b>S. Alimieh</b> <b>1 Bis Rue Ibnou Chahid</b> <b>El Ghazal - Casablanca</b> <b>Tel. 05 22 25 60 04</b>	15/10/2022	100,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{c c}  H & 25533412 & 21433552 \\  \hline  D & 00000000 & 00000000 \\  & 00000000 & 00000000 \\  & 35533411 & 11433553 \\  \hline  G & 00000000 & 00000000  \end{array}  $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Laila LAHLOU

Maladies des Articulations - Os - Muscles

Colonne Vertébrale

SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE

MEDECIN PODOLOGUE

Maladies des Pieds

Diplômée de l'Université de Médecine de Paris

Résidence Roudani - 400, Bd. Brahim ROUDANI

3ème étage - Appt. 5 - Maârif - CASABLANCA

Tél. : 05 22 25 76 02 / 05 22 25 76 04 - Fax : 05 22 98 15 21

Sur rendez-vous



# الدكتورة ليلى لحلو

إختصاصية في أمراض الروماتيزم  
العظام والمفاصل والعمود الفقري  
إختصاصية في أمراض الأرجل  
خريجة كلية الطب بجامعة باريس

إقامة الروداني - 400، شارع إبراهيم الروداني  
الطابق 3، الشقة 5، المعاريف - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 98 15 21 / 05 22 25 76 02 - 05 22 25 76 04 / 05 22 25 76 04 - الفاكس : 05 22 98 15 21

بالموعد

Casablanca, le

15/10/20 الدار البيضاء، في  
MR AL HILALI HASSAN  
SARL AU  
1 Bis. Rue Ibnou Chahia  
Derb Gnalef - Casablanca  
Tél. 05 22 25 60 64

43,40

AL HILALI

COLTRAX CP

N°1

Multimed au wader x 100 units.

47,50

ALOXAENE 250

N°1

140 mg matel el 500 mg wader.

52,80

PRALAN N°1 BT 14

140 mg matel à pos.

150,10

Docteur LAHLOU LAILA  
Rhumatologue - Podologue  
400, Bd Brahim Roudani  
Maârif - Casablanca  
Tél: 05 22 25 76 02 / 04

**ALGIXENE® 250**

naproxène

3 0 5 2 2 3 1 7  
3 0 2 2 0 5 5  
1 0 4 7 3 1 1 1

47,90

49,40

PPV: 52DH80  
PER: 11/22  
LOT: J1605-3

